

La terminologie dans le monde arabe : le point de vue tunisien

Nombreuses sont les langues parlées dans l'aire francophone, particulièrement dans les pays du Sud. Au service du développement, le français entend être un relais du transfert des connaissances scientifiques et techniques vers ces régions et favoriser une expression en langue locale. L'actualité terminologique ne peut donc se cantonner aux modules du Réseau international de néologie et de terminologie. *Terminologies nouvelles* se doit d'être sensible à tous les problèmes terminologiques rencontrés ailleurs.

Témoignage d'une réelle volonté d'ouverture, la rubrique *Terminologies du monde* leur réserve une place de choix. Dans les pays du Maghreb, le français vit au contact de l'arabe. Le texte de ce premier numéro décrit, du point de vue de la Tunisie, la situation de cette autre langue de grand rayonnement, elle aussi confrontée au problème de la terminologie et de la néologie.

L'activité intense qu'a connue le monde arabe en matière de traduction pour faire face aux exigences de son développement dans les domaines scientifique et technique a assurément donné lieu à une grande activité terminologique avant même l'apparition de la terminologie comme domaine scientifique spécifique. Cette «terminologie sauvage» n'a certainement pas cessé d'exister et nous pouvons affirmer sans risque d'erreur qu'elle couvre encore un pourcentage appréciable de la terminologie effective qui se fait dans nos pays surtout dans les domaines de pointe où les recherches évoluent très rapidement. Cette terminologie ne peut être que partiellement opérationnelle, puisqu'elle ne représente que les efforts fractionnés des individus et des institutions à la recherche de réponses hâtives et circonstanciées visant à satisfaire des besoins ponctuels sans jamais mener à un travail terminologique systématique. Cette situation de déperdition est aggravée par l'existence de variances linguistiques et terminologiques qui aboutissent à des terminologies concurrentes opposant d'une façon générale le Machrek au Maghreb.

Pour faire face à cette situation, la Ligue des États arabes a créé, au début

des années soixante-dix, le Bureau de coordination de l'arabisation dans le cadre des activités de l'Organisation arabe pour l'éducation, la science et la culture (Alecco), cellule qu'elle a installée à Rabat où avait commencé, au lendemain de l'indépendance, la mise sur pied d'une banque de données lexicographiques dans le cadre de l'Institut d'études et de recherches pour l'arabisation de l'Université Mohamed V (Iéra).

Deux séminaires ont été organisés par le Comité arabe de l'Aupelf, le premier à l'Institut Bourguiba des langues vivantes (IBLV) de l'Université de Tunis (juillet 1978) et le deuxième à l'Iéra, à Rabat (juin 1983) autour des thèmes suivants :

- les problématiques et les méthodologies de l'élaboration des terminologies francophone et arabophone (travaux collectés et édités à Tunis en 1980 par l'IBLV),
- aménagement linguistique et développement relatif à la problématique d'implantation terminologique.

Ces deux séminaires ont abouti à trois constats. D'abord, l'obstacle majeur à l'émergence d'une activité terminologique arabe unifiée et identifiable est le manque de coordination aussi bien à l'échelle nationale dans chacun des pays membres qu'au plan régional. Ensuite, le manque

Terminologies

de moyens humains pour un travail de grande envergure qui aurait nécessité la constitution de nombreuses équipes de terminologues et lexicographes spécialisés. Finalement, le manque flagrant de moyens financiers mis à la disposition des équipes existantes, ce qui réduit les travaux réalisés à une dimension artisanale qui ne permet pas leur diffusion à l'échelle arabe et/ou internationale.

Le manque de coordination dans les activités terminologiques arabes se retrouve au niveau de l'espace linguistique arabe où pas moins de cinq académies se disputent les prérogatives de la modernisation de cette langue et de son adaptation aux exigences du développement. Aux deux académies les plus anciennes, celles de Damas et du Caire, se sont en effet adjointes dans les dernières décennies les académies de Amman, de Riadh et de Rabat. Ces institutions prestigieuses de par les pouvoirs investis en elles dans le cadre des politiques gouvernementales d'arabisation des divers pays arabes souffrent cependant des faiblesses ci-dessus mentionnées, ce qui diminue de leur efficacité et les rend quasiment inopérantes dans le domaine de l'implantation terminologique. C'est surtout le cas de l'Académie du Caire qui, en dépit de ses nombreuses publications, n'a pas atteint le statut de

«point de référence terminologique» visé par sa création.

À ces cinq académies s'est jointe, en 1982, une fondation nationale tunisienne pour «la traduction littéraire et scientifique et la terminologie» : *Beit al-Hikma*. Depuis sa création, une première équipe s'est constituée pour la confection d'une terminologie administrative et juridique. Un second groupe de travail s'est ensuite formé pour l'étude théorique des fondements de la terminologie axée sur les recherches entreprises par les principaux précurseurs arabes et étrangers. Les travaux de ces équipes n'ont pas encore abouti.

Si les résultats des travaux des équipes de terminologie se caractérisent en général par leur lenteur et leur manque de diffusion, cet état des choses n'est pas sans rapport avec la situation de la terminologie arabe au niveau de la formation. La terminologie n'a en effet intégré pour la première fois les cursus universitaires arabes qu'en 1977 à l'IBLV, suivi peu après par l'Institut de traduction et d'arabisation de l'Université de Khartoum. L'essentiel des travaux menés est confié à un personnel formé sur le tas, généralement à partir d'une formation universitaire en linguistique et/ou en langue arabe (ceci dans le meilleur des cas).

En dehors du domaine de la formation proprement dite, il ne faut pas

oublier le travail de normalisation qui s'effectue dans nos pays. La normalisation est, en effet, indivisible de toute implantation terminologique qui se respecte. Au Bureau de normalisation arabe qui dépend de la Ligue des États arabes est venu s'ajouter l'Institut national de la normalisation et de la propriété industrielle (l'Innorpi) à Tunis.

En conclusion, il nous est possible de dire que la terminologie arabe n'est pas encore arrivée à un rang qui devrait être le sien dans les politiques de développement de nos pays. Un grand effort de formation et de diffusion de cette science nouvelle reste à fournir et nécessite les contributions conjointes des institutions universitaires et des lieux de décision gouvernementaux car, contrairement aux autres sciences, la terminologie a besoin d'une vision politique claire et d'un plan d'aménagement linguistique réfléchi et décidé. Sans cela, il ne nous reste plus qu'à assister en spectateurs impuissants à la régression de notre langue bien-aimée qui, faute d'instrumentalisation adéquate, reculera graduellement devant l'invasion des langues des sciences et des technologies.

*Mohamed Maamouri,
Université de Tunis I.*